

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

2017/51 - SUBVENTION DE DÉMARRAGE A L'ASSOCIATION DE MODELISME DE LOMME

L'Association de Modélisme de Lomme a été créée le 8 décembre 2016 à Lomme.

Elle a comme objectifs :

- de faciliter et vulgariser, dans la région de l'association modélisme de Lomme en générale, et de l'Aéro-Modélisme en particulier, ainsi que la pratique du pilotage dans ces diverses activités.
- d'assurer la formation aéronautique de base des jeunes, notamment par les enseignements de l'Aéro-Modélisme, l'électronique et la mécanique.
- d'encourager la pratique des activités sportives modélistes par l'organisation de démonstrations, de manifestations sportives à ses membres et aux membres d'autres associations pratiquant les mêmes activités.

L'Association sollicite une subvention de démarrage pour lui permettre de développer ses actions.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

◆ **AUTORISER** le versement de la subvention suivante :

400,00 € à l'association de Modélisme de Lomme (N° de SIRET : 828 931 998 00011)

◆ **IMPUTER** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n°1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN

ADOPTE A LA MAJORITE,

Contre : Mme ACS - M. HENRI - M. NIEUVIART - M. CAUX.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme